



# LE DEVOIR

## Le dernier bain de foule



Le corps du pape Jean-Paul II a été transporté hier jusqu'à la basilique Saint-Pierre, traversant une foule immense massée place Saint-Pierre, à Rome.

PATRICK HERTZOG AGENCE FRANCE-PRESSE

### Les fidèles du monde entier ont commencé à défiler devant la dépouille de Jean-Paul II à la basilique Saint-Pierre

Cité du Vatican — Des dizaines de milliers de fidèles ont rendu un dernier hommage à Jean-Paul II, dont la dépouille mortelle a été transférée hier en la basilique Saint-Pierre, où il sera inhumé vendredi.

Un long fleuve de fidèles a défilé en silence pendant la soirée et la nuit devant le catafalque sur lequel repose Jean-Paul II au pied du maître-autel de la basilique Saint-Pierre.

Un intense recueillement se lisait sur les visages des fidèles, beaucoup ne parvenant pas à retenir leurs larmes. «On nous laisse peu de temps pour le voir. J'ai essayé de photographier mentalement son visage pour garder son image pendant le restant de mes jours», a déclaré un ténor de l'opéra de Rome de 73 ans, Alessandro Scaniu.

Comme lui, nombreux étaient ceux qui s'arrêtaient spontanément devant la litière tendue de velours rouge sur laquelle repose le pape, décédé samedi à l'âge de 84 ans.

Certains tentaient de se mettre à genoux pour prier ou méditer, mais l'important service d'ordre de la basilique les invitait à ne pas s'arrêter afin de ne pas gêner l'arrivée des pèlerins suivants.

«En 1963, l'hommage au pape Jean XXIII avait duré un jour et une nuit. Aujourd'hui, il faut trois heures d'attente pour pénétrer dans la basilique et on attend encore énormément de gens», a déclaré Don Giovanni D'Erco, membre de la Secrétairerie d'Etat du Vatican.

La dépouille mortelle de Jean-Paul II sera exposée

pendant trois jours, et la basilique devait rester ouverte la plus grande partie de la nuit.

Plus tôt dans la journée, la dépouille avait été transférée du palais apostolique à la basilique Saint-Pierre. Le court trajet ainsi accompli s'est entouré d'une atmosphère de profonde ferveur populaire.

Répartis sur un kilomètre, de la place Saint-Pierre au Tibre, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont applaudi la dépouille qui reposait sur un brancard de velours rouge, au milieu d'une lente procession de

VOIR PAGE A 8: FOULE

■ Lire autres textes en pages A 4 et A 5

COMMANDITES

## Le PLC défend son honneur

Le parti veut une enquête de la GRC sur des allégations de fraude

BRIAN MYLES

Le scandale des commandites a atteint son paroxysme hier lorsque le Parti libéral du Canada (PLC) a demandé à la GRC d'ouvrir une enquête criminelle sur des allégations de «fraude ou autres actes nuisibles» commis à l'encontre de la formation politique par ses propres collaborateurs.

La plainte a été formulée à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à la suite des déclarations incendiaires de Jean Brault, fondateur de Groupaction et principal bénéficiaire du programme fédéral des commandites. Le témoignage de M. Brault est frappé d'une ordonnance de non-publication qui pourrait être levée, en tout ou en partie, d'ici à la fin de la semaine.

VOIR PAGE A 8: HONNEUR

## Les libéraux en mode «limitation des dégâts»

MANON CORNELLIER  
ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le Parti libéral du Canada est une victime du scandale des commandites attribuable aux agissements d'un petit groupe, soutient le premier ministre Paul Martin, qui souhaite ouvertement maintenant qu'il n'y ait pas d'élections avant la publication du rapport de la commission Gomery.

Cette façon de présenter le PLC en victime est au cœur de la stratégie libérale adoptée en réponse aux allégations faites devant la commission la semaine

VOIR PAGE A 8: LIBÉRAUX

## Les femmes pourront accoucher à la maison

Une nouvelle liberté cependant bien théorique

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

C'est maintenant chose faite, les Québécoises qui le désirent pourront désormais donner la vie depuis le confort de leur foyer sous la supervision professionnelle d'une sage-femme. Annoncée sans tambour ni trompette hier par l'Ordre des sages-femmes du Québec, cette entente vient confirmer la place grandissante de cette profession dans les soins de première ligne, une nouvelle liberté qui reste toutefois bien théorique, la majorité des femmes n'ayant toujours pas accès aux services d'une sage-femme.

La victoire n'est toutefois pas mince. Hier, la Coalition pour la pratique sage-femme, qui compte une dizaine d'organismes représentant 150 000 femmes, ne mâchait

VOIR PAGE A 8: FEMMES

INDEX

7	8313 00065 8	7	8313 00065 8
Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics	B 3	Météo	B 4
Culture	B 8	Monde	B 5
Décès	B 4	Mots croisés	B 4
Économie	B 1	Sports	B 6
Éditorial	A 6	Télévision	B 7



Une funambule du Cirque du Soleil lors d'une représentation de Saltimbanco à Séville, en janvier 2004. Certains déplorent que le Cirque arrive maintenant à Paris avec ce spectacle déjà vieux de 11 ans.

MARCELO DEL POZO REUTERS

15 ans plus tard

## Le Cirque du Soleil débarque enfin à Paris

Rien n'est gagné pour le Cirque qui entretient une relation difficile avec la France

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Il y a presque dix ans, Céline Dion avait enfin conquis la France. Il avait fallu pour cela d'incroyables détours, un album écrit par Jean-Jacques Goldman et surtout l'aura d'un triomphe américain. Le Cirque du Soleil semble devoir

suivre exactement le même chemin. Boudée depuis 15 ans par la capitale française, la multinationale du cirque dressait vendredi son chapiteau de 2500 places sur les anciens terrains des usines Renault, à Boulogne-Billancourt.

L'opération ressemble à l'arrivée de Mick Jagger. Le cirque débarque avec plus de 130 techniciens et artistes. Il occupera un vil-

lage sur roues de 30 000 m<sup>2</sup> dans la banlieue ouest de la ville. Depuis quelques semaines, les entrevues se déroulent — en anglais! — pour engager les 130 barman, hôtesses, ouvriers, cuisiniers et plongeurs qui animeront le site pendant trois mois.

Plus d'un million de dollars a été dépensé en publicité. En janvier, la première chaîne de télévision fran-

çaise TFI a diffusé une émission spéciale sur le Cirque. Le président et chef des opérations Daniel Lamarre prévoyait que, cette semaine, il y aurait déjà 90 000 billets vendus sur un total de 220 000.

Les articles dans la presse ne sont pas très nombreux, mais une douzaine de journalistes français

VOIR PAGE A 8: CIRQUE

## • LES ACTUALITÉS •

# Le nouveau chef du SPVM veut favoriser la communication

JEANNE CORRIVEAU

Le nouveau directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Yvan Delorme, a été assermenté hier à l'hôtel de ville par le maire Gerald Tremblay. Dans la foulée de son prédécesseur, Michel Sarrasin, M. Delorme, 42 ans, entend consolider l'implantation de la police de quartier, mais il promet de mieux adapter le travail des policiers à la réalité des différents arrondissements.

A peine entré en fonctions, Yvan Delorme sait que plusieurs gros dossiers l'attendent. Mais, avant tout, il désire rencontrer ses troupes afin de faire connaître sa philosophie de gestion qui prévoit une amélioration des communications au sein du SPVM et la valorisation des échanges d'informations entre policiers et enquêteurs.

Le nouveau directeur devra ensuite s'attaquer aux lacunes de la police de quartier, implantée il y a dix ans, afin de corriger les problèmes liés, notamment, à la répartition des effectifs. En matière de lutte contre les gangs de rue, Yvan Delorme entend poursuivre l'œuvre amorcée par son prédécesseur, qui avait mis sur pied une escouade spéciale travaillant de concert avec la SQ et les services de police de Longueuil et de Laval.

À plus court terme, Yvan Delorme aura à préparer ses effectifs en vue des Championnats du monde de sports aquatiques qui auront lieu à Montréal cet été. «C'est un défi pour le Service de police cet été parce que, en en plus de la FINA, il y a toutes sortes d'activités qui ont lieu à Montréal. Il faut gérer tous les services d'ordre en même temps. Ça va demander une grande flexibilité de la part des employés et de la direction.»

Prudent, Yvan Delorme a refusé hier de se prononcer sur l'intégration possible des agents de



Yvan Delorme, le nouveau chef du SPVM, est âgé de seulement 42 ans.

surveillance du métro au SPVM, un dossier qui fera l'objet, sous peu, d'une décision de la part des membres du comité exécutif

de la Ville de Montréal. «Le plus important, c'est de prendre la meilleure décision pour assurer la meilleure sécurité aux citoyens et

aux usagers du métro», s'est-il contenté d'indiquer.

Entérinée par le conseil municipal il y a deux semaines, la nomination d'Yvan Delorme à la tête du SPVM avait causé une certaine surprise au sein du Service de police. La tradition veut que ce soit un directeur adjoint qui soit désigné à la tête du SPVM. Mais Yvan Delorme a échappé à cette règle. Assistant-directeur et chef du service à la communauté de la région Nord, Yvan Delorme a été le choix unanime des membres du comité de sélection composé d'élus montréalais. Georges Bossé, responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville, souhaitait que le candidat choisi puisse demeurer en place pendant au moins deux mandats. L'âge de M. Delorme a donc joué en sa faveur, a-t-il dit.

Si elle était plutôt inattendue, la nomination de M. Delorme a enchanté la Fraternité des policiers. «Un jeune directeur, de nouvelles idées, ça va faire du bien!», résume Pierre-David Tremblay, vice-président de la Fraternité. «Partout où il est passé, les gens l'ont apprécié dans sa gestion et dans ses communications. [...] S'il conserve ses bonnes habitudes, on va continuer de l'apprécier.»

Entré au SPVM en 1983 comme patrouilleur, Yvan Delorme a notamment occupé les fonctions d'agent d'infiltration au sein de la Division des stupéfiants avant de se joindre à l'escouade Carcajou mise sur pied pour lutter contre les malfaiteurs criminels. Au cours des dernières années, il a occupé le poste d'inspecteur-chef à la Division des enquêtes puis celui d'inspecteur-chef à la Division des opérations.

Quant à Michel Sarrasin, qui tire sa révérence après plus de six ans à la tête du SPVM, il occupera le poste de directeur principal de la sécurité à la Banque nationale.

Le Devoir

# Au tour des fonctionnaires d'envisager la grève

MARTIN OUELLET

Québec — Les 40 000 fonctionnaires membres du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) comptent déclencher deux journées de grève, d'ici au début du mois de mai, afin d'accroître la pression sur le gouvernement Charest.

«Il va falloir que le gouvernement commence à nous comprendre parce qu'il va avoir des problèmes et pas à peu près», a lancé le président du SFPQ, Michel Sawyer, aux quelque 1000 délégués réunis en congrès jusqu'au 9 avril à Québec.

Sans convention collective depuis deux ans, les fonctionnaires ont voté ces dernières semaines à un peu plus de 70 % en faveur d'une grève générale de 48 heures, à échelonner en demi-journées, vraisemblablement durant la première semaine de mai.

L'objectif est de forcer la main du gouvernement pour qu'il accélère le processus de négociations.

«On va les amener au mur», a prédit M. Sawyer, qui est à la recherche d'un second mandat à la tête du SFPQ.

Le syndicat des fonctionnaires soupçonne entre autres la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, de vouloir miner la sécurité d'emploi dans la fonction publique en introduisant des projets de partenariat public-privé (PPP) pour les services à la population.

«Il n'y aura pas d'ouverture sur la sécurité d'emploi. Nous ne nous laisserons pas manger par le loup», a fait valoir M. Sawyer, chaude-

ment applaudi par ses troupes.

Comme la CSQ et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), le SFPQ espère encore conclure une entente dès ce printemps.

Pour y parvenir, les professionnels, les enseignants et les fonctionnaires entendent exercer une série de moyens de pression au cours des prochaines semaines, dont des débrayages communs au mois de mai.

La mobilisation des syndiqués dépasse largement le cadre de la négociation, a également indiqué le président du SFPQ, pour qui la lutte actuelle vise à faire échec à la «déconstruction du modèle québécois» mise en branle par Jean Charest.

«Nous sommes à une étape charnière de notre histoire, a-t-il répété à quelques reprises. Jean Charest a réussi à faire l'unanimité contre lui. Il y a une crise de leadership profonde au Québec.»

«Nous sommes en face d'un gouvernement conservateur dont la vision ne nous intéresse pas», a pour sa part ajouté le vice-président de la CSN, Louis Roy, présent au congrès en introduisant de plusieurs autres leaders sociaux et syndicaux dont Réjean Parent de la CSQ, et Vivian Labrie du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Par ailleurs, M. Sawyer devra affronter, demain, trois autres candidats à la présidence générale du SFPQ.

Il s'agit de Julie Charron, Roger Laganière et l'avocate transgenre, Micheline Anne Montreuil.

Presse canadienne

EN BREF

## Enquête sur la forêt de l'Ontario

La Commission de coopération environnementale (CCE), soit la commission responsable de l'application du traité sur l'environnement subsidiaire à celui de l'ALENA, a décidé d'ouvrir officiellement un dossier sur les pratiques forestières de l'Ontario. Selon deux plaintes acheminées à la CCE et que cet organisme entend regrouper dans un même examen, cette province n'appliquerait pas le Règlement sur les oiseaux migrateurs en pratiquant des coupes à blanc dans des unités d'aménagement forestier de cette province où ces pratiques détruiraient ou perturberaient gravement des aires de nidifications. Selon les groupes écologistes à l'origine de ces plaintes, 44 000 nids d'oiseaux ont été détruits dans 49 unités d'aménagement forestier en 2001 sans que la réglementation fédérale soit appliquée. La «constitution d'un dossier factuel» par la CCE n'est pas à proprement parler une enquête, puisque l'organisme international ne bénéficie pas des pouvoirs associés à cette démarche. Et au bout

du compte, ce sont les ministres des trois pays membres de l'ALENA qui vont statuer sur le dossier qui met en cause l'un deux. En cas de condamnation, le pays ciblé par la poursuite pourrait encourir d'importantes amendes, ce qui ne s'est jamais produit à ce jour. — Le Devoir

## Tournée sur le fleuve

Le Bloc québécois a lancé hier une tournée de consultation sur l'avenir du Saint-Laurent pour dégager des avenues de développement viable à long terme. Soulignant que le fleuve est beaucoup plus qu'une autoroute pour gros navires, le Bloc a structuré différents groupes de travail qui vont se pencher tour à tour sur la protection des milieux humides et des écosystèmes fluviaux, sur le développement économique de l'artère fluviale, sur l'appropriation citoyenne du fleuve et sur les aspects internationaux de ce dossier interrelié à celui des Grands Lacs. L'agenda des consultations peut être examiné sur le site Internet de ce parti fédéral. — Le Devoir

# Port méthanier: les écologistes veulent être entendus

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Cinq importants groupes environnementaux ont demandé hier au gouvernement fédéral de tenir une audience publique sur le projet de port méthanier sur l'île de Gros-Cacouna dans le Bas-Saint-Laurent.

Il s'agit du Conseil régional de l'environnement de cette région, du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCRE), de Greenpeace, du mouvement Québec-vert-Kyoto et de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN).

Le projet de port méthanier à Gros-Cacouna est piloté par Énergie Cacouna, une société formée conjointement par TransCanada et Petro-Canada. Ce projet s'ajoute à celui de Rabaska, à l'est de Lé-

vis, dont les promoteurs sont Gaz Métropolitain, Enbridge et Gaz de France. Les deux groupes industriels justifient leurs projets en disant que l'offre pour le gaz naturel liquéfié (GNL) au Canada va s'essouffler avec la demande américaine en hausse et que l'apport de marchés extérieurs va permettre de maintenir les prix à des niveaux intéressants pour les consommateurs.

Les requérants dans le dossier Gros-Cacouna font valoir qu'Environnement Canada a déjà déterminé qu'une commission d'évaluation environnementale s'imposait dans le dossier voisin de Rabaska et que les impacts environnementaux, sociaux ainsi que les enjeux de sécurité commandaient un examen similaire.

Idéalement, expliquait Luce Balthazar, directrice du CRE du Bas Saint-Laurent, le gouverne-

ment aurait dû déclencher une audience générale sur la pertinence d'intensifier le recours à la filière du gaz naturel liquéfié (GNL) au Québec, d'autant plus qu'Hydro-Québec se propose de son côté de prospecter le fond de l'estuaire pour y dénicher du gaz ou du pétrole. Présentement, explique-t-elle, les deux projets de ports méthaniers seront examinés à la pièce, chacun de leur côté, et un troisième pourrait même voir le jour à terme sans que le public puisse déterminer préalablement si l'essor de cette filière énergétique est compatible avec les objectifs de Kyoto ou de la dépollution. Les volets sur la sécurité, ajoute-t-elle, devraient aussi être examinés selon les mêmes critères: aux États-Unis, on situe actuellement ces projets loin en mer pour protéger les rivières et les écosystèmes des

suites d'une déflagration.

Le projet de Gros-Cacouna, ajoutent les groupes écologistes, se situera juste à côté d'un site d'observation ornithologique, lui-même jouté par la réserve amérindienne malécite de Viger. Le milieu naturel est d'une exceptionnelle richesse en raison de sa proximité avec le parc marin du Saguenay et le passage de plusieurs migrations de sauvagine dans le secteur.

Au début des années 80, un projet de port méthanier à Gros-Cacouna avait été examiné par Québec et Ottawa, ce qui avait donné lieu à la première audience fédérale-provinciale conjointe. Le projet actuel s'ajouterait aux équipements, dont la construction avait été amorcée à la suite de cette évaluation environnementale.

Le Devoir

PRINTEMPS 2005

VOICI UNE INVITATION À PROFITER DE NOS TAUX DE LOCATION INCROYABLES



## L'ACURA EL PREMIUM

Moteur VTEC • Roues en alliage de 15 pouces • Coussins gonflables latéraux • Toit ouvrant électrique • Groupe électrique • Freins ABS • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM, CD, 6 haut-parleurs • Climatiseur sans CFC • Sièges en cuir chauffés

258\$\*

PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS 0,5% DÉPÔT DE SÉCURITÉ

2,8%\*

TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT

## L'ACURA RSX

Moteur 2,0 litres de 160 chevaux • Coussins gonflables latéraux • Toit ouvrant électrique • Jantes de 16 pouces • Climatiseur automatique • Freins ABS • Système d'entrée sans clé • Radio AM/FM, CD, 6 haut-parleurs

298\$\*

PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS 0,5% DÉPÔT DE SÉCURITÉ

2,8%\*

TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT



ACURA PLUS  
255, boul. de la Seigneurie  
Blainville  
(405) 435-4455  
www.acuraplus.com

GALERIES ACURA  
7100, boul. Métropolitain E.  
Anjou  
(514) 354-8811  
www.galeriasacura.com

LUCIANI ACURA  
4040, rue Jean-Talon O.  
Montréal  
(514) 340-1344  
www.lucianiacura.com

ACURA BROSSARD  
9100, boul. Taschereau O.  
Brossard  
(450) 659-1616  
www.acurabrossard.com

ACURA DE LAVAL  
2500, boul. Chomedey  
Laval  
(450) 682-4050  
www.acuralaval.com

ACURA GABRIEL  
4648, boul. Saint-Jean  
Dollard-Des-Ormeaux  
(514) 696-7777  
www.acuragabriel.com



\*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES3585) 2005 neuve. Un acompte de 1 995\$ vous donne un versement mensuel de 258\$ et un total des paiements de 14 382\$. Taux de location annuel de 2,8%. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (franc de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 51 050\$. Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle préétablie. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établie pour l'Acura EL (modèle ES3585) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000\$ à 2,8%. Paiements mensuels de 440,92\$ pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 1 164,16\$. Total des paiements de 21 164,16\$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Les récents diplômés universitaires et collégiens peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 5750\$ sur certaines modèles. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1er avril au 2 mai 2005. \*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura RSX (modèle DC3385) 2005 neuve. Un acompte de 1 995\$ vous donne un versement mensuel de 298\$ et un total des paiements de 16 102\$. Taux de location annuel de 2,8%. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (franc de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 51 050\$. Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle préétablie. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établie pour l'Acura RSX (modèle DC3385) par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000\$ à 2,8%. Paiements mensuels de 440,92\$ pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 1 164,16\$. Total des paiements de 21 164,16\$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Les récents diplômés universitaires et collégiens peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 5750\$ sur certaines modèles. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1er avril au 2 mai 2005.

# POLITIQUE

## Le directeur des communications de Jean Charest s'en va

ROBERT DUTRISAC

Québec — Christian Lessard, le directeur des communications du premier ministre Jean Charest, a quitté son poste vendredi.

Ni M. Lessard ni le cabinet de M. Charest n'ont fourni les raisons de ce départ. L'attachée de presse du premier ministre, Marie-Claude Champoux, n'a pas exclu que d'autres départs soient imminents. «Il n'y en aura pas nécessairement d'autres», a-t-elle dit, sibylline.

À l'issue de l'élection d'avril 2003, M. Lessard est devenu directeur des communications du premier ministre après avoir occupé les mêmes fonctions pour Jean Charest, chef de l'opposition officielle. Depuis l'automne 2003, plusieurs observateurs et de nombreux députés libéraux ont souligné les difficultés qu'éprouvait le gouvernement Charest à bien communiquer son message.

Rappelons qu'il y a deux semaines un membre du cabinet Charest avait dû démissionner en raison de révélations survenues à la Commission Gomery. Employé à titre d'adjoint aux opérations du cabinet depuis la victoire libérale d'avril 2003, Louis Pichette est un des cinq organisateurs du Parti libéral du Canada qui ont reçu en 2000 une somme de 44 360 \$ en

provenance de la firme de publicité Groupaction. De ces contributions M. Pichette avait touché 8000 \$.

M. Lessard a été remplacé par Michel Guitard, un ancien du Groupe Everest, une des trois firmes les plus impliquées dans le scandale des commandites. M. Guitard était été recruté par M. Charest en février 2004 à titre de conseiller spécial aux communications à son cabinet. Des dirigeants de Everest doivent comparaître devant la Commission Gomery.

Au moment de l'embauche de M. Guitard par le premier ministre, le cabinet de M. Charest avait donné l'assurance que M. Guitard, qui a travaillé pour Everest pendant 15 ans, n'avait pas baigné dans le scandale des commandites.

À l'élection fédérale de 1997, M. Lessard s'était présenté dans la circonscription de Louis-Hébert comme candidat du Parti conservateur dirigé par Jean Charest. Le jeune candidat, alors âgé de 34 ans, était arrivé troisième, derrière la candidate victorieuse du Bloc québécois, Hélène Alarie, et la candidate libérale Hélène Scherrer. Petit-fils de Jos D. Bégin, ministre et organisateur de Maurice Duplessis, M. Lessard connaît M. Charest depuis 1992.

Le Devoir

## Daniel Turp propose une constitution pour le Québec

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le député de Mercier, Daniel Turp, propose qu'un prochain gouvernement du Parti québécois fasse, dès son arrivée au pouvoir, des «gestes de souveraineté» et adopte la Constitution initiale du Québec qui entrera en vigueur dès la déclaration de la souveraineté après un référendum gagnant.

Dans son ouvrage intitulé *Nous, peuple du Québec. Un projet de Constitution du Québec* qu'il lance demain, Daniel Turp reprend en l'étoffant la proposition qu'il avait faite l'été dernier. Toutefois, en plus d'élaborer cette constitution initiale, le constitutionnaliste présente un projet de Constitution du Québec qui pourrait être étudié, après l'accession à la souveraineté, par une Assemblée constituante. Une fois défini dans un rapport produit par cette assemblée, le projet de Constitution permanente serait adopté par l'Assemblée nationale avant de faire l'objet d'un référendum.

«Au lendemain du congrès de juin, il faut être en mode pré-référendaire», a fait valoir, hier, M. Turp. Après l'élection d'un gouvernement péquiste, aucun des «gestes de souveraineté» qu'il préconise ne contreviendrait à l'ordre constitu-

tionnel canadien, a-t-il précisé.

Le point de vue de M. Turp sur cet exercice constitutionnel rejoint celui de l'exécutif national du PQ. Il s'éloigne de celui du directeur de la revue *L'Action nationale*, Robert Lalpalmé, qui, à l'instar d'autre péquistes comme le député de l'Assomption, Jean-Claude St-André, voudrait que le prochain référendum porte sur la constitution permanente d'un Québec souverain. La position de M. Turp diffère également de celle de Jacques Parizeau qui, lui, souhaite que le référendum porte sur une constitution provisoire.

Dans son ouvrage préfacé par le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, M. Turp opte pour le modèle présidentiel à l'américaine avec un président élu tous les quatre ans dont le mandat n'est renouvelable qu'une fois et des ministres qui, désignés par le président, ne seraient pas élus. L'Assemblée nationale se composerait de 125 députés tandis qu'une Chambre régionale compterait 75 députés.

La Constitution du Québec comprendrait une Charte des droits et des devoirs fondamentaux qui préserverait notamment les droits collectifs des autochtones et des anglophones du Québec.

Le Devoir

## Péréquation: des experts scruteront les ententes avec les Maritimes

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Le groupe d'experts chargé d'examiner la péréquation s'interrogera sur l'impact qu'a eu sur le régime la conclusion d'ententes entre Ottawa, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, cette année.

Cela permettra au Québec et aux autres provinces insatisfaites de ces accords de mieux faire valoir leur point de vue devant le groupe d'experts, que le ministre des Finances, Ralph Goodale, a mis en place le mois dernier.

À Québec et dans d'autres capitales provinciales, on estime que les ententes faussent le système de péréquation au pays. Les accords permettent en effet à Saint-Jean et à Halifax de conserver tous leurs revenus pétroliers, sans que cela influe sur leurs paiements de péréquation.

«Ce qu'on remarque, c'est que les ententes avec les Maritimes sur les ressources offshore sont des ententes très généreuses de la part du gouvernement fédéral», avait déclaré en janvier Yves Séguin, alors ministre des Finances. «Ça démontre que le gouvernement fédéral a de l'argent et qu'il peut être généreux.

Ce que je ne comprends pas, moi, c'est qu'il ne l'ait pas été sur la péréquation avec le Québec.»

Dans un document de travail dévoilé hier, le groupe d'experts reconnaît que de tels accords peuvent avoir un impact sur les autres provinces qui reçoivent de la péréquation.

«Toute décision d'exclure [en tout ou en partie] une source de revenus soulève des questions concernant le traitement sensiblement comparable devant être réservé à toutes les administrations provinciales et territoriales, peut-on lire dans le document. En effet, il y aura sous-estimation de la capacité fiscale des administrations disposant d'importantes ressources naturelles, ces administrations favorables alors un traitement plus avantageux que celui réservé aux autres provinces bénéficiaires.»

En revanche, le document cite les arguments de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse: selon ces provinces, la péréquation doit leur permettre d'accroître leur richesse, en conjonction avec les nouveaux revenus des ressources naturelles.

Presse canadienne

Entente de principe avec le gouvernement

## Les étudiants sont divisés

Environ la moitié des associations qui se sont prononcées ont décidé de poursuivre la grève

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les étudiants ont réagi de façon très mitigée à l'entente de principe survenue vendredi entre les fédérations étudiantes et le gouvernement.

Une douzaine d'associations étudiantes collégiales ont choisi de poursuivre la grève, alors que presque autant, soit 10 associations, ont plutôt opté pour un retour sur les bancs d'école. Du côté universitaire, les 9000 étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont mis fin à leur grève. C'est aussi le cas pour environ 8000 étudiants de l'Université de Montréal, soit la moitié de ceux qui tenaient des assemblées de grève aujourd'hui. Les facultés de sciences humaines ainsi que de sciences politiques et de droit de l'UQAM ont quant à elles reconduit hier leur grève, amorcée le 24 février.

«Il n'y a pas de tendance claire. C'est juste la première journée. Arrêter une grève ou la poursuivre, ce n'est jamais un processus clair», a déclaré le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Pier-André Bouchard, qui avait recommandé l'adoption de l'entente. La Fédération collégiale, qui n'a pas donné de mot d'ordre à ses membres, s'est pour sa part abstenue de commenter les votes tenus aujourd'hui.

Au cabinet du ministre de l'Éducation, on juge aussi qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions. «Ce n'est pas tout le monde qui a eu le temps de prendre connaissance de l'entente de principe, notamment avec le [battage médiatique autour de la mort du] pape», a fait valoir l'attaché de presse du ministre, Stéphane Gosselin.

L'accord de principe annoncé en fin de semaine prévoit le réinvestissement de 70 millions en 2005-2006 afin d'abaisser le plafond des prêts. L'année suivante, les étudiants recouvreront les fameux 103 millions. Des 482 millions réinvestis sur quatre ans, 40 viennent de nouveaux fonds débouqués par la Fondation des bourses du millénaire et 100 du Programme canadien de prêts étudiants (PCPE).

Saccage à la FEUQ

Du côté de la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSEE), on se disait «soulagé» de voir la grève se poursuivre.

«On veut que le gouvernement revienne sur ses positions, s'engage à réinvestir en éducation et travaille avec nous pour établir un projet de société, dans une perspective de gratuité scolaire», a soutenu un porte-parole Ma-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les facultés de sciences humaines ainsi que de sciences politiques et de droit de l'UQAM ont décidé de poursuivre la grève,

thieu Cousineau-De Garie.

L'amertume était palpable hier dans les rangs de la CASSEE, qui avait adopté une plate-forme plus large que celle des Fédérations étudiantes, réclamant notamment l'arrêt du processus de décentralisation des cégeps, un assouplissement des critères d'accès à l'aide financière ainsi qu'un débat sur la mission de l'université et l'accessibilité à l'éducation.

«Rien dans nos revendications n'a été accepté. Le petit dictateur de Pier-André Bouchard pense qu'il représente 180 000 étudiants. Nous sommes complètement récupérés par la FEUQ. Le vrai débat commence enfin. Les petits calcul comptables, j'en ai plein mon casque», s'est exclamée Louise-Caroline Bergeron lors de l'assemblée générale des étudiants de sciences humaines de l'UQAM.

Délaissant les bureaux gouvernementaux assiégés depuis cinq semaines, des étudiants se sont tournés vers ceux de la FEUQ pour manifester leur mécontentement. À 8h hier matin, cinq étudiants cagoules sont entrés dans les locaux de la rue Sainte-Catherine, intimidant une employée et semant le désordre. Ils ont tous été arrêtés, et des accusations seront portées. Plus tard dans l'après-midi, une centaine d'étudiants sont revenus sur les lieux bloquer la rue Sainte-Catherine.

«Ils se trompent de cible. Si l'exé-

cutif de la FEUQ avait 103 millions, on les donnerait. C'est le gouvernement qui décide», a déclaré calmement Pier-André Bouchard, de la FEUQ.

LA CASSEE a refusé de condamner ces actes de violence. «On ne commencera pas à exercer une coercition sur les étudiants dans le mouvement», a affirmé M. Cousineau-De Garie.

Incompréhension

Le rôle joué par le fédéral, par l'entremise de la Fondation des bourses du millénaire et le PCPE, sème la confusion dans les assemblées générales. «Il y a beaucoup de désinformation sur l'entente. Certains étudiants pensent que les 70 millions la première année, c'est juste les 70 millions transférés normalement par la Fondation des bourses du millénaire. D'autres croient que l'argent du programme canadien des prêts étudiants, aurait été là de toute manière», a constaté le président de la FEUQ.

Les fameux 100 millions du

PCPE sont versés à Québec en vertu du droit de retrait avec pleine compensation, parce qu'il existe déjà au Québec un programme plus généreux que celui proposé par le fédéral. Québec était donc théoriquement libre de les utiliser à sa guise. «Cela aurait pu servir à baisser les impôts ou prolonger l'autoroute 30», a illustré Pier-André Bouchard, qualifiant de «porte de sortie» la tactique du ministre de dire que tout l'argent neuf vient du fédéral.

L'attaché de presse du ministre reconnaît que ces 100 millions «auraient dû aller au fonds consolidé. Cela aurait pu revenir à l'éducation, mais on sait très bien que dans les circonstances, cela aurait pu aller pour les routes, à n'importe quoi d'autre.»

Les assemblées générales se poursuivront toute la semaine dans les cégeps et dans les universités pour décider de l'issue de la plus grosse grève de l'histoire du mouvement étudiant.

Le Devoir

Après plus de 30 ans, CLUB 402 ferme ses portes DÉFINITIVEMENT le 8 avril

Costumes 149\$  
Importés d'Italie

Vestons/Blazers 99\$  
Importés d'Italie

Tous LES COSTUMES Importés d'Italie DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉS

Cerruti 1881 — Zegna — Luigo Botto

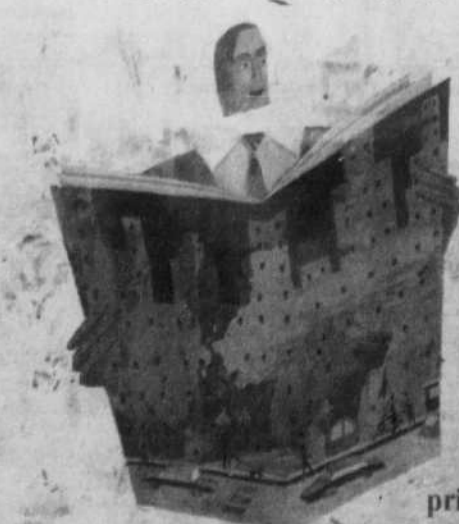
LIQUIDATION TOTALE & FINALE

1118, rue Sainte-Catherine Ouest  
2<sup>e</sup> étage, Montréal • (514) 861-3636

Lun. au ven. 10h à 18h  
Sam. 10h à 16h  
Tous les soirs après 18h  
sur rendez-vous seulement.

Club 402-HOMME®

Salon international du livre DE QUÉBEC



prix d'entrée : 2\$  
www.silq.org

6 au 10 avril 2005

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

LE SOLEIL Desjardins 1066 Québec Conseil des Arts du Québec Canada Council for the Arts

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL  
(514) 866-3876

# JEAN-PAUL II 1920-2005

## Le temps des rumeurs

### Les «papabili» arrivent à Rome et s'enfermeront bientôt dans le silence du conclave



PAOLO COCCO AGENCE FRANCE-PRESSE

FRANCES D'EMILIO

Cité du Vatican — Les «princes de l'Église», les cardinaux chargés de choisir le prochain pape, se jangent déjà et s'observent entre «papabili». C'est le temps des rumeurs, conciliabules, petites piques et grandes démonstrations de piété, avant que les 117 «grands électeurs» ne s'enferment en conclave pour désigner celui qu'ils distingueront comme le meilleur d'entre eux.

Certains cardinaux sont arrivés à Rome avant même la mort du pape, au risque de sembler bien pressés d'être vus. Tandis que d'autres préfèrent consoler les

fidèles dans leur diocèse avant de gagner le Vatican, juste à temps pour les funérailles de Jean-Paul II. Mais, de la chaire des cathédrales ou devant les micros tendus dans les aéroports, ils ne se privent pas de commentaires, avant de plonger dans le silence du conclave.

«Seul l'Esprit saint connaît qui est le successeur de Sa Sainteté, bien que cela me fasse plaisir d'être mentionné, afin que le monde sache qu'il y a de bonnes choses au Honduras», s'amusait l'un des «papabili», Oscar Andrés Rodríguez Maradiaga, archevêque de Tegucigalpa. Mais être en «pole position»

n'est pas forcément un avantage. L'évêque italien Libero Tresoldi rappelait donc dimanche l'adage si souvent cité par les «vaticano-logues»: «Celui qui entre pape au conclave en sort cardinal.»

Car il semblait craindre que le cardinal de Milan, Dionigi Tettamanzi, se soit de lui-même déjà mis dans cette catégorie, en rappelant le «geste très affectueux» que le pape avait eu à son égard en le choisissant pour diriger l'important diocèse milanais. Réflexion qui pourrait passer pour une volonté de se mettre en avant comme favori du pape défunt...

#### Invention de journalistes

Quant à l'ancien cardinal de Paris, Jean-Marie Lustiger, peu enclin aux conjectures, il balaye d'un geste ces rumeurs et cette fameuse liste des «papabili», qualifiée «d'invention de journalistes», car la plupart du temps, l'Élu est «complètement inattendu»: «Nous savons quand le prochain pape aura été élu.» Et M<sup>r</sup> Lustiger de rappeler que, pendant le conclave, il n'y aura rien de tout cela, pas de communications, pas de journalistes, pas de téléphones portables, pas de radio. Juste des cardinaux

entre eux, «face à Dieu et [leurs] responsabilités».

En révisant les règles du conclave en 1996, Jean-Paul II avait en effet exclu tout matériel de communication sophistiqué, cherchant ainsi à préserver l'aspect totalement secret du conclave. Un défi en ces temps d'information en continu.

Et le cardinal de Florence Ennio Antonelli a recommandé la «prière intensive» comme moyen d'approfondir la compréhension de la personnalité de chacun de ses collègues du collège des cardinaux.

Mais, outre la prière et contrairement à l'époque du dernier conclave, les cardinaux peuvent aujourd'hui se référer à de nombreux sites Web pour connaître les mérites et priorités de leurs «coprince». Par exemple, sur le site Internet de l'archevêché de Bombay, en Inde, dirigé par un autre des favoris, M<sup>r</sup> Ivan Dias, on trouve notamment une enquête auprès des paroissiens sur les questions brûlantes auxquelles l'Église est aujourd'hui confrontée. On leur demandait notamment si l'avortement est «acceptable moralement».

Associated Press



POOL, REUTERS

«Il a abattu des barrières. Il a construit des ponts. Il a tendu la main à tous ceux qui vivent sur cette terre. [...] Il était un phare spirituel et un champion de la liberté humaine. Pendant les 26 ans où il a été à la tête de l'Église catholique romaine, il a été un apôtre de la paix influent et infatigable.»

— Paul Martin

## Le «niet» des orthodoxes russes à Jean-Paul II

MARA BELLABY

Moscou — C'est l'un des échecs de son pontificat. Infatigable voyageur, Jean-Paul II n'aura pu réaliser son rêve de se rendre en Russie pour tenter de réconcilier les deux «poumons» du christianisme, occidental et oriental, à cause de mauvaises relations avec le patriarcat de Moscou.

L'éclatement de l'Union soviétique en 1991 semblait rendre possible une telle visite, mais un fort antagonisme est apparu avec l'Église russe orthodoxe, en pleine renaissance après des décennies de léthargie sous le communisme.

Alors que les orthodoxes russes cherchaient à restaurer leur influence dans le pays, les catholiques ont réclamé la restitution d'églises confisquées après la révolution, envoyés des prêtres sur place, lancés des œuvres caritatives et créé en 2002 quatre diocèses dirigés par un archevêque.

L'Église russe orthodoxe s'est vivement irritée de ces initiatives, accusant les catholiques de prosélytisme. Le conflit s'envenimant, le patriarcat de toutes les Russies, Alexis II, s'est fermement opposé à la venue de Jean-Paul II. Le président russe Vladimir Poutine s'était dit favorable à une visite du pape, mais avait pré-



LOAY ABU HAYKEL REUTERS

Une jeune Palestinienne prie à l'occasion d'une messe à la mémoire de Jean-Paul II.

«Un amié m'a dit de venir par texto», explique-t-elle à l'AFP.

Le pape, qui entretenait un rapport intense avec les jeunes, avait institué il y a une vingtaine d'années les Journées mondiales de la jeunesse, au contact de laquelle il semblait régénéré.

Durant ses pèlerinages en Pologne, il ne manquait jamais de discuter avec les jeunes en particulier depuis la fenêtre de l'archevêché à Cracovie, où il habitait à nouveau à chaque fois qu'il reve-

ner les relations de respect mutuel et l'amour fraternel chrétien entre nos Églises», a-t-il déclaré dans un message de condoléances.

La Russie compte environ 600 000 catholiques, soit moins de 0,5 % de la population. La plupart des Russes se considèrent com-

me des chrétiens orthodoxes et leur Église est considérée comme indissociable de l'identité nationale russe.

La Russie reconnaît officiellement comme «religions traditionnelles» le christianisme orthodoxe, le judaïsme, l'islam et le bouddhisme.

L'animosité entre les orthodoxes et les catholiques remonte au Grand Schisme au XI<sup>e</sup> siècle sur la question des pouvoirs grandissants de la papauté.

En 1204, les croisés prennent Constantinople et pillent la ville, capitale de l'empire byzantin et siège du patriarcat orthodoxe. Un événement que le métropolite Cyrille, ministre des Affaires étrangères de l'Église orthodoxe et successeur possible d'Alexis II, qualifie de «début d'une nouvelle réalité et d'ombre qui s'étend sur l'Europe jusqu'à notre époque». Il devrait représenter le patriarcat de Moscou aux funérailles du pape.

Jean-Paul II avait exprimé à plusieurs reprises des remords pour la mise à sac de Constantinople et appelé de ses vœux une réconciliation avec les orthodoxes. Il aura tout de même été le premier pape à effectuer un voyage dans un pays à majorité orthodoxe, la Roumanie, en mai 1999.

Associated Press

## L'hommage des députés fédéraux

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Au moment où les fidèles commencent à faire la queue pour voir la dépouille du pape à Rome, hier, les chefs des partis fédéraux ont rendu un dernier hommage à Jean-Paul II à la Chambre des communes.

Les députés ont ensuite observé un moment de silence à la mémoire du défunt.

«Le pape Jean-Paul II ne faisait pas qu'incarner et servir un idéal religieux, il le transcendait», a déclaré solennellement le premier ministre Paul Martin.

«Il a abattu des barrières. Il a construit des ponts. Il a tendu la main à tous ceux qui vivent sur cette terre. Il a brisé fait et cause pour les gens, peu importe leur âge, leur race ou leur religion. Il était un phare spirituel et un champion de la liberté humaine. Pendant les 26 ans où il a été à la tête de l'Église catholique romaine, il a été un apôtre de la paix influent et infatigable.»

L'opposition Le chef de l'opposition officielle, le conservateur Stephen Harper, a rappelé que Jean-Paul II avait été l'un des papes «les plus appréciés de l'ère moderne» et qu'il avait «apporté un souffle puissant et une vision claire au sein de l'Église catholique».

«Grâce à la force de son esprit, Jean-Paul II a su rapprocher les leaders et les gens ordinaires, peu

Presse canadienne

## Ali Ağca prie pour le pape

Ankara — Le Turc Mehmet Ali Ağca dit pleurer la mort du pape, son «frère spirituel». L'homme qui avait tiré sur Jean-Paul II le 13 mai 1981 a fait savoir hier qu'il partageait le deuil des catholiques après la mort du souverain pontife et qu'il souhaitait se rendre à Rome pour assister à ses funérailles. Son avocat Mustafa Demiray a rencontré Ali Ağca hier matin dans sa cellule d'un quartier de haute sécurité de la prison Kartal d'Istanbul où il purge une peine de 17 ans de prison pour d'autres crimes. Ağca lui aurait déclaré: «Je dois y être. Je dois assister aux funérailles. Si je ne peux pas y aller, quelqu'un de ma famille doit y aller.» — AFP

## Le cardinal mystérieux

Cité du Vatican — En 2003, le pape Jean-Paul II avait nommé un

EN BREF

cardinal, sans révéler publiquement son identité, selon la procédure «in pectore». Maintenant que le pape est mort, le monde

connaît-il un jour le nom de ce cardinal mystère, ou Jean-Paul II a-t-il emmené ce secret dans sa tombe? En 2003, il avait ainsi nommé un cardinal «in pectore» (dans le secret de son cœur), formule utilisée lorsque le pape veut choisir un prince de l'Église dans un pays où l'Église est victime d'oppression et de répression.

On avait estimé à l'époque qu'il pourrait s'agir d'un Chinois, Pékin ne reconnaissant que l'existence d'une Église catholique officielle. On avait également évoqué le nom de l'archevêque polonais Stanislaw Dziwisz, le secrétaire particulier de Jean-Paul II, son plus proche collaborateur qui était à son chevet au moment de sa mort. Aujourd'hui, les observateurs s'interrogent: existe-t-il un cardinal inconnu puisse rejoindre les rangs de ses pairs et, s'il a moins de 80 ans, participer à l'élection du nouveau pape? — AP

## Hommes d'église arrêtés en Chine

Pékin — Les autorités chinoises ont arrêté deux ecclésiastiques octogénaires, dont un évêque, dans les jours qui ont précédé la mort du pape Jean-Paul II, a annoncé hier la fondation du cardinal Kung, une organisation de défense de la liberté religieuse dont le siège est aux États-Unis. Il s'agit de M<sup>r</sup> Yao Liang, interpellé jeudi, et du père Wang Jiling, appréhendé le lendemain, tous deux originaires de la province de Hebei. On ne connaît pas les charges retenues contre les deux religieux, précise la fondation, qui ajoute que dans cette région, deux autres prêtres font l'objet d'une surveillance policière jour et nuit. La Chine communiste, qui a rompu avec le Saint-Siège dans les années 1950 après avoir expulsé tous les missionnaires étrangers, a suscité la création d'une Église catholique officielle sous le nom d'«Association catholique patriotique de Chine». — Reuters

Prononcez-vous sur l'avenir de votre compagnie

## Une mer de jeunes dans la rue pour dire merci

STANISLAW WASZAK

Cracovie — Une marée de jeunes a défilé hier soir à Cracovie pour une marche destinée à exprimer leur reconnaissance envers le pape resté si proche de la jeunesse durant son pontificat, a constaté un journaliste de l'AFP.

Plus de 150 000 jeunes, selon les chiffres fournis par la police, se sont retrouvés sur la place des Invalides, proche de la vieille ville à la suite d'appels lancés par texto, Internet et de bouche à oreille.

«J'ai eu un message sur Internet m'appelant à venir pour remercier le pape pour tout son pontificat, pour tout ce qu'il a fait pour tous les étudiants», dit à l'AFP Rafal Gaje-

weski, de l'université technique de Cracovie.

En tête du cortège, Kasia Fronczyk, une lycéenne de Cracovie, arbore un fanion aux couleurs jaune et blanc du Vatican, enrubanné de noir.

«Une amie m'a dit de venir par texto», explique-t-elle à l'AFP.

Le pape, qui entretenait un rapport intense avec les jeunes, avait institué il y a une vingtaine d'années les Journées mondiales de la jeunesse, au contact de laquelle il semblait régénéré.

Durant ses pèlerinages en Pologne, il ne manquait jamais de discuter avec les jeunes en particulier depuis la fenêtre de l'archevêché à Cracovie, où il habitait à nouveau à chaque fois qu'il reve-

naît dans son pays. C'est vrai qu'il y avait passé 16 ans avant d'aller définitivement à Rome.

Ce sont d'ailleurs essentiellement des jeunes qui se sont agglomérés devant cette fenêtre, munis de bougies, depuis l'annonce de sa mort samedi.

L'esplanade de Blonia La marche d'hier soir à Cracovie a été menée par un policier. Il a invité les jeunes par haut-parleur, à partir d'une voiture de service, à le suivre et les a menés sur l'esplanade de Blonia où le pape avait célébré une messe mémorable durant son dernier voyage en Pologne, en août 2002.

Plus de deux millions de fidèles y avaient assisté.

A 21h37, les jeunes ont levé leurs bougies vers un ciel très étoilé pour marquer 48 heures depuis la mort du souverain pontife, au rythme d'un chant accompagné d'un tambour et d'un appel de ses vœux une réconciliation avec les orthodoxes. Il aura tout de même été le premier pape à effectuer un voyage dans un pays à majorité orthodoxe, la Roumanie, en mai 1999.

claré Sylvia Bober, une porte-parole de la police.

Par ailleurs, quelque 15 000 jeunes supporters de deux équipes ennemies de football de Cracovie, respectivement Cracovia — dont le pape était un fan — et Wisla Cracovie, se sont retrouvés avec les joueurs dans l'un des stades de la ville pour une messe de réconciliation.

«Oni, je veux tendre la main à un supporter de Wisla-Cracovie», a déclaré un fan de Cracovia à une radio locale.

Réconciliation Sur le terrain de football, un grand autel a été érigé tandis qu'autour de sept prêtres officiants, dont les aumôniers de cha-

cune des équipes, des milliers de supporters tenaient des bougies.

Durant la messe, au moment où les fidèles doivent se transmettre le signe de la paix, en serrant les mains ou en s'embrassant, les supporters ont échangé leurs écharpes respectives aux couleurs des deux équipes.

«Réconciliation, réconciliation», criaient-ils en chœur, après avoir prié ensemble.

Derrière l'autel, une grande banderole proclamait «Saint-Père, ton club Cracovia te dit adieu». Tous les médias de Cracovie ne parlaient hier soir que de cette réconciliation, encore inconcevable selon eux la veille.

Agence France-Presse

Vous êtes cordialement invités à visiter l'exposition

### Les trains miniatures

au profit du fonds Sarah Cook de l'Institut des Cèdres contre le cancer pour les enfants de l'hôpital de Montréal pour enfants.

Exposition ouverte au public

**Salle Tudor au 5<sup>e</sup> étage**

Jeu 7 avril de 12h00 à 18h00

Vendredi 8 avril de 10h00 à 18h00

Samedi 9 avril et dimanche 10 avril pendant les heures d'ouverture du magasin

Admission 5 \$

**OGILVY**

TÉL: (514) 842-7711

STÉ-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE

WWW.OGILVYCANADA.COM

Faites valoir votre vote à l'assemblée générale 2005 de la Standard Life

Si vous êtes un membre admissible de la Standard Life, vous devriez avoir reçu récemment la trousse à l'intention des membres votants. Votre vote a une incidence directe sur la gestion de la Standard Life.

Veillez faire valoir votre vote en remplissant le formulaire inclus dans la trousse. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site [www.standardlife.ca](http://www.standardlife.ca)

La Compagnie d'assurance Standard Life est une mutuelle constituée en Écosse (sous le numéro 524). Siège social : Standard Life House, 30 Leithian Road, Edinburgh, EH1 2DH. Téléphone : 011 44 131 225 2552. La Standard Life se réserve le droit d'enregistrer les appels. Méthodes aux fins d'amélioration du service à la clientèle. Autorisée et régie par la Financial Services Authority. © 2005 Standard Life.

## É D I T O R I A L

## Rentrée des classes

L'entente conclue entre le ministre Jean-Marc Fournier et deux des trois associations étudiantes ferait les délices des spécialistes de la résolution de conflits et de la psycho pop: une solution «gagnant-gagnant». On a bricolé un résultat, il tient la route, il faudra bien s'en contenter. Au contraire, poursuivre la guerre, c'est opter pour des lendemains qui déchantent, bien plus nuisibles au mouvement étudiant qu'au gouvernement.

**T**rouvez une solution, avait dit le ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier aux étudiants mécontents après qu'il eut mis ses millions sur la table à la mi-mars. Il a finalement agréé la seule idée qui lui permettait de ne pas délier davantage les cordons de la bourse.

On pourra sourcilier sur le fait que le fédéral ait été appelé à la rescousse dans un champ de compétence provinciale ou faire des gorges chaudes en constatant qu'une partie de cette manœuvre a été pilotée par les étudiants et réussie sans les mois de palabres que suscite habituellement la moindre négociation entre Québec et Ottawa.

On s'étonnera aussi que le ministre Fournier ait soutenu pendant quelques jours l'arrimage de son nouveau régime de prêts et bourses à l'obtention d'un diplôme. Une option ayant aussi vite disparu qu'elle était apparue, autre signe de l'improvisation qui tient maintenant lieu de politiques gouvernementales.

Mais le gouvernement n'a que faire de son image de navire sans gouvernail: il a obtenu une entente qui ne lui coûte pas un sou de plus que prévu et qui respecte «la marge de manœuvre du gouvernement du Québec» — entendre ici les sacro-saintes baisses d'impôt — comme s'en est réjoui M. Fournier. C'est tout ce qui compte. Et les étudiants pourront enfin rentrer en classe.

Rationnellement, c'est la seule option possible. Les crises sociales bénéficient rarement d'un tel appui populaire. Les étudiants ont pu tabler sur une quasi-unanimité derrière eux parce que leur cause était juste et parce qu'elle était claire. En dépit des prétentions de la CASSEE, à qui il faut par ailleurs reconnaître le mérite d'avoir été l'instigatrice du mouvement de grève, les Québécois ont retenu qu'il n'était pas question de changer la vie, mais de redresser un tort. La mission est accomplie, et il faut en prendre acte. C'est l'entente tacite que les étudiants ont prise en échange de tous les appuis qu'ils sont allés chercher.

On comprend toutefois que c'est un crève-cœur pour plusieurs: la victoire tient à un bricolage plutôt qu'à un revirement ministériel, qui dans les faits était inimaginable. D'ailleurs, des 140 millions qui proviendront du fédéral, 100 millions devaient de toute façon être versés au Québec. Les 40 millions de plus qu'ont dénichés les étudiants auprès de la Fondation des bourses du millénaire n'ont ajouté que du crème sur un gâteau déjà cuit.

Et puis, les lendemains d'euphorie sont d'autant plus durs à vivre que la fête a été réussie. Or la réussite a été totale, non seulement en raison du nombre d'étudiants dans la rue, non seulement à cause de la solidarité vécue, mais parce que, comme l'expliquait bien hier un étudiant dans cette page, le Québec — les jeunes au premier chef — a pris conscience qu'«une génération politique est née».

Il serait bien que cette politisation serve à d'autre chose qu'à nourrir les divisions internes. Il y a d'autres causes qui ont besoin de renfort — les compressions à l'aide sociale par exemple — et des élections qui finiront bien par revenir. Rentrer en classe pour cette entente, ce n'est pas perdre son âme. C'est reconnaître au contraire que le mouvement étudiant, grâce à une formidable mobilisation qui ne s'est pas enlisée, l'a retrouvée.

jboileau@ledevoir.ca

## Le «printemps» étouffé

**L'**engagement syrien est formel: tous les effectifs militaires auront quitté le Liban le 30 avril prochain. Tous? L'arrêt pris par le président syrien Bachar Al-Assad prévoit en effet que, outre les 8000 soldats toujours présents, les centaines d'agents des redoutés services de sécurité plieront également bagage. Sur ce plan, la vaste majorité des Libanais qui exigent avec raison le respect des accords de Taëf de 1989 ordonnant le départ du contingent syrien sur deux ans vient d'obtenir satisfaction. Pour le reste, c'est moins sûr.

Dans la résolution 1559 de l'ONU, il est stipulé qu'outre le retrait des troupes étrangères toutes les milices doivent désarmer. Cet article vise particulièrement, voire exclusivement, les 20 000 chiïtes armés du Hezbollah. Financé et entraîné conjointement par Damas et Téhéran, ce groupe para-militaire n'entend pas remettre ses fusils. Plus exactement, le Hezbollah se refuse à baisser la garde sur ce front. D'autant moins, que l'on dit l'armée libanaise passablement affaiblie par le départ des Syriens.

Le Hezbollah ne voulant pas, pour l'instant du moins, respecter la résolution 1559 les parrains de celle-ci, les États-Unis et la France, sont appelés à faire pression. Quelle forme prendra celle-ci? Bien malin qui pourrait la préciser et la détailler. Pour l'instant, le seul élément de réponse semble tout contenu dans ce commentaire de l'envoyé spécial de l'ONU Terje Roed-Larsen selon lequel les milices ont «intérêt à désarmer». CQFD: l'ONU se dit encline à poursuivre.

Si l'horizon militaire s'éclaircit à vue d'œil, à l'exception du Hezbollah, on ne peut pas en dire autant de l'horizon politique. Le moins qu'on puisse dire est que les ténors de la classe politique du pays se livrent à un méli-mélo indigne lorsqu'on songe aux réactions des Libanais au lendemain de l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri. À commencer par le premier ministre en titre, Omar Karamé, tout un chacun conjugue son action avec les tics du passé. Cela relève du comique troupière. On s'explique.

Au mois de mai prochain, les élections législatives qui avaient été prévues à l'été 2004 devraient avoir lieu. L'an dernier, les autorités libanaises assujetties aux diktats de Damas avaient décidé de retarder ces législatives afin de permettre au président syrien d'effectuer le bricolage constitutionnel prolongeant de trois ans le mandat du président Émile Lahoud. Au passage, on se rappellera que c'est cette entorse à la constitution du Liban qui avait convaincu Hariri de rejoindre les rangs de l'opposition.

Toujours est-il que le Parlement actuel, largement soumis aux ordres de Damas, est en train de faire des gestes laissant entrevoir un autre report des élections. Ainsi, la majorité des députés envisage une refonte de la loi électorale pour faire une place plus grande au Hezbollah. On veut par exemple abaisser l'âge de vote de 21 à 19 ans afin de favoriser l'essor des religieux chiïtes.

On espère surtout que cet autre report se soldera, le temps aidant, par l'implosion de l'alliance forgée par des leaders maronites, sunnites et druzes. Bref, tout est mis en œuvre pour étouffer dans l'œuf ce que l'on a qualifié de «printemps libanais».



Serge Truffaut

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE

## LETTRES

## Réactions excessives des médias?

Le 2 avril 2005 à 14h37, après une extravagante exposition médiatique de ses problèmes de santé, après une longue et obstinée exposition médiatique de son vieillissement et de ce qui n'est — après tout — qu'une sénilité normale, habituelle, Jean-Paul II meurt. Le *show* médiatique, lui, continue.

En effet, la SRC et TVA s'étaient mis en mode «alerte» dès 23h la veille, allant jusqu'à interrompre une émission en cours pour émettre en mode continu, mode à peu près interrompu jusqu'à l'annonce officielle du décès. Après, les médias se sont tous vautrés dans un interminable flux d'invités, de répétition, d'insinuations et de biographies anecdotiques de Jean-Paul II. À 0h15 le 3 avril, 24 heures après le début du *show*, le buffet médiatique faisait toujours rage. Seul le 11 septembre a connu autant de succès, même le tsunami du 26 décembre n'a pas eu ces honneurs.

Cela me gêne énormément. Dans mon entourage étendu et dans les médias que je consulte quotidiennement, le pape avait mauvaise presse; on le disait rétrograde, dangereux même parce qu'il incitait à la propagation du sida en combattant le port du condom. On le disait sexiste pour son refus de l'ordination des femmes. Sa position sur le mariage des religieux comme sur l'homosexualité n'en faisait pas un homme moderne, encore enfermé dans une idéologie sans avenir.

Cela me gêne énormément. Parce que les églises sont vides et que, bien que beaucoup soient croyants et catholiques, les Québécois ont refusé le discours et les rituels d'une autre époque. Cela me gêne énormément parce qu'un «guide» qui n'avait plus la santé pour diriger une multinationale a eu la prétention (péché d'orgueil?) de se donner en exemple, comme modèle. Il n'a pas eu l'humilité de se retirer. En politique, on aurait dit de lui qu'il s'est accroché au pouvoir.

Cela me gêne énormément parce que la SRC met le couperet dans *Zone libre* alors qu'elle monopolise sans compter ses ressources en information pour un événement qui serait traité autrement par une mention spéciale de cinq minutes et une biographie objective de 15 minutes à son bulletin de nouvelles ordinaire. Comparez avec le récent décès de Gérard Filion.

Une mort d'homme n'est jamais sujet léger et, bien sûr, on aime mieux se souvenir du positif que du reste. Je veux bien qu'on considère un leader comme le pape d'une façon particulière. Mais ne faisons pas injure à toute la société en y accordant une importance hors de proportion. La mort de cet homme de 84 ans, âge normal pour cesser de vivre, homme dont les dernières années ont plutôt servi à assombrir ses premières, sa mort donc ne mérite pas qu'on travestisse l'importance qu'il avait ici au Québec. Il n'avait pas véritablement d'influence, même dans les questions d'éthique. Mais plusieurs faisaient commerce de son contact, comme si d'obtenir un entretien avec lui avait le pouvoir de redorer les blasons. C'est de l'exploitation de son image à lui. Il me semble que c'est ce que font les médias. Cela me gêne énormément.

Bertrand Lemire  
Montréal, 3 avril 2005

## Une grande danse sur le petit écran

Nous sommes à la veille d'une période historique plutôt inquiétante. Terri Schiavo est morte, et les ultra-catholiques semblent avoir perdu la bataille. Mais cette mince défaite n'est que le prélude à un événement imminent qui va leur donner une tribune médiatique encore jamais égalée dans l'histoire religieuse de l'humanité: la mort du pape Jean-Paul II.

Vous pensez peut-être que la mort du pape

ne sera qu'une simple transition d'un homme en soutane à un autre; n'en croyez rien. Vous allez assister un bal télévisuel gargantuesque: demande de prières des curés, entrevues avec des évêques, psalmodies des archevêques, commentaires des spécialistes en théologie, prédictions et revues des théologiens, n'importe quoi des théos-tout-court, reportages suivis d'autres reportages, etc. Une grande danse schizo-liturgique sur votre petit écran. Des milliards de téléspectateurs rivos à leur téléviseur lors de l'élection du nouveau pape à la chapelle Sixtine. Fumée noire ou fumée blanche?

Le plus surprenant sera certainement les pronostics des bien-pensants religieux qui vont tenter de deviner le nom du nouveau pape à venir. Vous allez voir des biographies de religieux jusqu'ici demeurés inconnus, qui pourraient posséder le profil pour prétendre remplacer le pontife éteint. Ce sera une valse électorale dont les candidats brandiront la bonne parole. Ce qui, après mince réflexion, n'est pas si différent de certaines élections qui nous sont plus familières.

Ne vous laissez pas bernier par ce que vous verrez à la télévision, et rappelez-vous le message des grands prophètes de ce monde, et ce, peu importe leur origine: que le royaume de Dieu est en nous et non dans un seul homme. Amen.

Éric Lenihan  
Montréal, 1<sup>er</sup> avril 2005

## Jean-Paul II et les gais

En tant que gai, je n'ai pas beaucoup de regrets à exprimer à la suite de la mort de Jean-Paul II... Je suis toujours convaincu que nous, les homosexuel(le)s, sommes exclus des rangs catholiques comme de la plupart des religions chrétiennes (et je ne parle pas des autres religions, tout aussi sexistes et homophobes). Qu'importe, il y a longtemps que nous avons appris à nous spiritualiser sans ces Églises faites sur mesure pour les hétéros. Le départ de ce pape nous laisse finalement indifférents pour l'essentiel, parce qu'il n'a pas su (pas davantage que ses prédécesseurs) nous reconnaître ni nous accepter tels que Dieu (ouï!) nous a créés. J'espère que, de l'autre côté du visible où il se trouve maintenant, il pourra prendre acte de notre existence et constater que, malgré notre orientation sexuelle «déviante» pour lui, nous sommes des hommes nous aussi, avec les mêmes devoirs, les mêmes privilèges, le même destin et le même besoin de Dieu...

Renald Tremblay  
Montréal, 3 avril 2005

## La une du Devoir

Bonjour. Toutes mes félicitations pour la photo de Jean-Paul II en une de samedi. Abonnés du *Devoir*, j'avais été ému en ramassant mon exemplaire dans l'entrée de l'immeuble samedi matin. Plus tard dans la journée, dans un kiosque à journaux, j'ai regardé attentivement toutes les piles de quotidiens, autant francophones qu'anglophones. La pile du *Devoir* se démarquait totalement: photo, couleur, titre, émotion. Vous avez choisi de nous montrer un homme qui fait face à l'inéluctable condition humaine. Et c'est avant tout de ce dont il s'agissait.

Un fier lecteur qui tient à saluer votre excellent travail.  
André Duchemin  
Avril 2005

## Exagération

La mort de Jean-Paul II incite à l'exagération et à certaines dérives. C'était un homme certes de grande envergure, mais un homme avant tout. Je refuse d'affubler qui que ce soit dans cet univers du titre de «saint». Je refuse de béatifier qui que ce soit. Nous essayons tous, selon le poids de nos vies et les pulsions qui nous ont fait venir au monde, de répondre

à notre façon à ce qui est «simplement la vie». Il faut résister actuellement à une certaine manipulation médiatique et remettre dans une juste perspective l'histoire tout en nuances de la condition humaine.

Jacques Léger  
Morin-Heights, 4 avril 2005

## Le plus grand

Même pour les incroyants et les non-pratiquants, le pape Jean-Paul II restera le plus grand pape de l'histoire pour une raison que l'on oublie souvent: il fut le premier pape, après deux mille ans, à avoir demandé pardon plus de 200 fois pour les crimes et les erreurs de l'Église et des chrétiens: croisades, Inquisition, antisémitisme, index, excommunications, condamnation de la science, chasse aux sorcières, infériorisation de la femme et esclavage.

Après Jean-Paul II, l'histoire de l'Église, passée, présente et à venir, ne sera jamais plus la même.

Normand Rousseau  
Gatineau, 4 avril 2005

## L'éducation, notre affaire à tous

Je ne suis pas étudiant, mais je sympathisais avec la cause étudiante depuis le début du conflit, et ce, pour différentes raisons. La principale étant pour moi l'importance de l'accès «universel» à l'éducation pour tous les individus, issus de toutes classes sociales confondues. Ce conflit a de plus mis au jour l'importance de la lutte pacifiste contre toute oppression. On a enfin compris, du moins cette génération étudiante qu'on croyait apolitique et désordonnée voire même gâtée pourrie, que notre voix avait une force et qu'on ne nous en «passerait» pas une aussi facilement.

Mais à force de vous concentrer sur la spécificité, soit récupérer les fameux 103 millions de dollars, vous avez, à mon avis, perdu de vue la globalité. Vous avez perdu de vue que nous sommes un peuple en devenir et que, justement, cette génération d'étudiants sera l'élite de demain et que, pour que ce peuple adienne, il faut qu'on prenne en main nos institutions, notre langue (comme l'a démontré la décision de la Cour suprême sur la loi 101), notre culture, notre économie et notre éducation. Eh bien, à la suite de cette entente de principe, je comprends mal les représentants des fédérations étudiantes.

L'éducation au Québec, c'est NOTRE affaire à nous les Québécoises et Québécois. On a déjà eu maille à partir avec le fédéral lors de la création des bourses du millénaire, car il venait jouer dans nos plates-bandes. Mais voilà que vous l'accueillez en sauveur. Vous vous réjouissez de cette main tendue par la Fondation des bourses du millénaire. Mais que croyez-vous obtenir en créant ce précédent d'ingérence d'un organisme fédéral dans un domaine de compétence provinciale? Vous croyez vraiment qu'on va vous offrir 20 millions de dollars sans aucune exigence, sans droit de regard? Comme les sondages des derniers jours le démontraient, le reste de la population québécoise était même prête à refuser une baisse d'impôts pour rediriger ces sommes vers l'éducation.

Nous voulions envoyer un message clair à ce gouvernement, qu'on ne s'enrichit pas sur le dos des plus démunis de la société, que le droit d'accès universel à l'éducation est un moteur de société. Mais vous, qu'avez-vous fait? Vous vous êtes précipités sur ce beau «cadeau» et vous l'avez laissé entrer à l'intérieur de l'enceinte des compétences provinciales. Mais le plus ironique c'est que cet argent que le fédéral vous «offre», eh bien, il vient des poches des Québécoises et Québécois par l'entremise du déséquilibre fiscal fédéral-provincial. Je ne sympathise plus.

Matteo Gavazzi  
Gatineau, avril 2005

## IDÉES

Jean-Paul II et les catholiques francophones

## Un allié qui a atténué certains espoirs

SOLANGE LEFEBVRE

Chaire religion, culture et société,  
Université de Montréal

**D**urant l'été 2002, lors des Journées mondiales de la jeunesse à Toronto, je fus invitée à donner une formation à de jeunes journalistes francophones. Ils appréhendaient la couverture médiatique massive de l'événement, se demandant comment ils allaient «remplir» les pages horaires.

Ils se montraient aussi perplexes devant la vieille institution catholique dont on se sentait si éloigné, et qui suscitait un tel battage médiatique. La directrice de la programmation me confia au creux de l'oreille: «Quand le pape arrivera, tout changera...»

Effectivement, aussitôt qu'on le vit descendre de l'avion, refusant toute assistance, le scepticisme fit place à une immense fébrilité et à une incroyable émotion. Les jeunes couraient dans tous les sens, pour prendre part à l'événement puissant auquel on assistait.

Des frissons nous parcoururent tous et toutes, quand il rendit hommage, dès son premier discours, à l'héritage humaniste très riche des Canadiens, enrichi par les apports de différents éléments culturels. Nous étions reconnus partout dans le monde comme les champions des droits de la personne. Il rappela qu'à la source de notre société libre, compatissante et démocratique se trouvait la vision spirituelle et transcendante de la vie, fondée sur la révélation chrétienne.

Jean-Paul II énonçait des paroles majeures, ainsi qu'il l'avait fait en 1984, dans toutes les régions au pays. Il nous parlait de notre histoire religieuse et de nos racines, de notre forte diversité. Lorsqu'il visitait un pays, les habitants de celui-ci, en un certain sens, le revisitaient aussi, avec lui.

Sans doute cette force de l'hommage à la terre et à l'histoire était-elle aussi vibrante, du fait que le Polonais Karol Wojtyła avait tant lutté pour recouvrer son propre pays, morcelé et muselé par diverses puissances. Il connaissait le prix de la terre et la faim du pays.

## Une véritable attention

Durant sa visite, le pape parcourut toutes les provinces, avec une attention aux communautés francophones, leur histoire, leurs luttes, leur rôle dans la transmission de la culture et de la foi. À Moncton, le 13 septembre 1984, il déclara: «Au cours de ces cent dernières années, le peuple acadien a relevé la tête, et la floraison de la foi catholique n'a pas manqué... l'essor culturel est allé de pair, comme en témoignent ici l'université d'expression française et les moyens de communication sociale.»

Rappelons aussi ces paroles, à Saint-Boniface, au Manitoba, le 16 septembre: «L'expérience historique des deux peuples fondateurs du Canada, qui se sont soulevés pour vivre dans un respect réciproque, assurant l'identité culturelle unique de chacun d'eux, a providentiellement créé ce climat de la diversité culturelle qui est la caractéristique du Canada aujourd'hui... l'amour mutuel entre les collectivités différentes qui tissent la trame multiculturelle de cette société pluraliste devient une puissance immense au service du bien.»

Le 11 septembre 1984, au Stade olympique, il s'adressa aux jeunes Québécois en réponse à leurs 7000 lettres envoyées à Rome. Il y avait retrouvé l'expression de nombreuses questions et aussi de difficultés, notamment la souffrance éprouvée lors de l'expérience de l'éclatement du noyau familial, et la peur de l'avenir. Il discernait en eux la lutte entre la lumière et les ténèbres: «Devant le côté sombre de vos questions, je voudrais vous dire: "Redressez-vous et relevez la tête, votre délivrance est proche" (Lc 21, 28)... gardez-vous, aux

heures obscures, de vous évader... beaucoup d'entre vous sont marqués par le chômage... Il y a des solutions économiques, lourdes et longues: elles restent à trouver... Mais vous-mêmes, ne laissez pas les difficultés détruire les ressorts de votre personnalité: prenez en charge votre avenir.»

## Catholiques au Québec

Que peut-on dire du catholicisme francophone au Canada? La moitié des quelque 43 % de catholiques canadiens se trouvent au Québec, où ils représentent 83 % de la population. Le Québec est d'ailleurs considéré comme une exception en Amérique du Nord, étant donné son pluralisme religieux limité, sauf dans la région de Montréal. Mais parmi les grands centres canadiens, la région de Montréal demeure malgré tout la moins pluraliste.

Une majorité de catholiques francophones québécois sont aussi moins conformistes que les autres catholiques francophones du Canada, en réaction au contrôle qu'a exercé l'Église sur la province, durant plusieurs décennies. Durant la visite du pape à Toronto, on trouvait proportionnellement moins de jeunes Québécois.

À l'extérieur du Québec, les minorités franco-catholiques ont une affiliation forte à leur religion, liée aussi à leur histoire, de même qu'aux luttes linguistiques et culturelles. En Ontario, au sein d'un système public confessionnel se trouve, du côté catholique, une forte majorité francophone. Dans les provinces comme la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Alberta, la Colombie Britannique, les tâches d'éducation et de pastorale furent le domaine des églises pour un bon moment, mais on y trouve une faible concentration de catholiques francophones.

Au Québec, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, les catholiques de langue française, plus nombreux, rencontrent de grands défis: trouver de nouvelles ressources pour assurer l'initiation religieuse et les services pastoraux, après la diminution du support du système scolaire public. Toutes ces communautés tentent de soutenir un certain sens de la communauté et de l'engagement, parmi les jeunes générations, plus individualistes et sélectives.

Pour relever ces défis, Jean-Paul II fut-il un allié? Par sa puissante capacité de refonder la foi chrétienne dans ses dimensions communautaires et institutionnelles, oui, indéniablement.

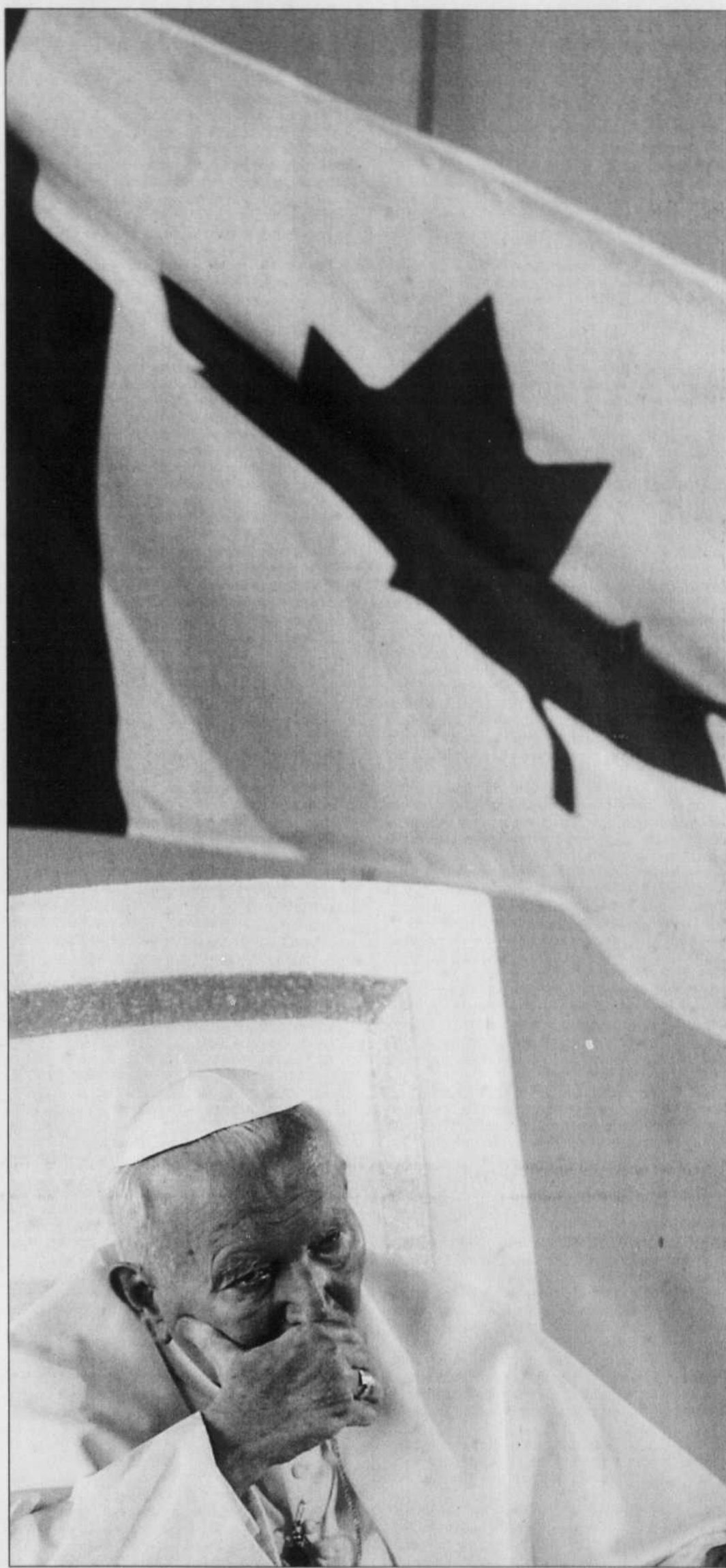
Pourtant, il faut rappeler que les évêques canadiens, durant les années 1970 et 1980, avaient la réputation de défendre, lors des grands regroupements épiscopaux, des positions progressistes sur la question des femmes et sur la morale sexuelle. Bernard Hubert, ancien évêque du diocèse de Saint-Jean-Longueuil, m'avait un jour raconté: «Quand les évêques canadiens participent à une réunion catholique internationale, certains collègues sourient en les voyant arriver: "Bon, on va encore une fois entendre parler de la place de la femme dans l'Église!"» Il était très fier de cette réputation, mais en même temps, il affichait une fatigue certaine à cet égard.

Les espoirs ecclésiologiques de ces années s'étaient atténués sous le pontificat de Jean-Paul II. Une nouvelle génération d'évêques avait surgi, qui devait affronter la diminution des ressources. Dans ces conditions, la dimension critique du catholicisme canadien était devenue moins affirmée. Les questions litigieuses formulées par plusieurs catholiques ne paraissaient pas être prioritaires aux yeux du pape. Elles devraient gagner en importance durant les prochaines années.

En attendant, certaines priorités du souverain pontife ont connu plusieurs heureux dénouements, parmi lesquels on évoquera l'émancipation démocratique des peuples, les rapprochements entre des religions autrefois ennemies jurées, l'espoir redonné aux jeunes.

Nos préoccupations, à la fois canadiennes et nord-américaines, devraient, un jour prochain, obtenir audience...

La dimension critique du catholicisme canadien était devenue moins affirmée



23 juillet 2002. Le pape Jean-Paul II participe à Toronto aux Journées mondiales de la jeunesse.

## Théâtre: l'urgence d'un débat

PAUL-ANTOINE TAILLEFER  
RAYMONDE GAZAILLERespectivement président et directrice générale  
du Conseil québécois du théâtre

**A**u cours de la dernière année, le milieu théâtral québécois a été ébranlé de multiples façons et sur plusieurs fronts. La communauté théâtrale et la société en général se sont questionnées collectivement sur la place des artistes dans la société, sous l'impulsion de la campagne du Mouvement pour les arts et les lettres ou à la lecture de lettres ouvertes individuelles publiées dans les journaux.

Les saisons probablement compromises des grands théâtres que représentent les TAI, la menace d'un nouveau boycottage des activités culturelles par les enseignants, la crise du Rideau Vert, la dégradation de la salle du Quat'sous, les étudiants du Conservatoire d'art dramatique mal logés depuis plusieurs années et l'appel de Wajdi Mouawad à la ministre Beauchamp ont figuré parmi les moments forts de cette année. Autant de voyants rouges allumés attirant l'attention sur une situation de plus en plus critique.

La réalité de la pratique théâtrale est complexe et issue de problématiques interdépendantes. Nous sentons ici la nécessité de mettre en lumière les difficultés les plus criantes que connaissent les compagnies et les praticiens de théâtre.

## La diffusion

Le réseau de diffusion du théâtre au Québec est l'un des maillons les plus importants de la chaîne de création-production-diffusion. Il en est aussi le plus faible. Les compagnies qui se produisent au Québec

le font pour des cachets devenus insuffisants souvent les mêmes depuis 15 ou 20 ans. Cette situation est alarmante, particulièrement pour notre théâtre jeune public qui est coincé entre l'incapacité des parents et des écoles à payer davantage, les coûts de production qui augmentent inexorablement et des subventions qui stagnent.

La diffusion internationale démontre aujourd'hui la même fragilité. Les effets de la mondialisation ne sont pas étrangers au théâtre: prolifération des barrières tarifaires entre les États, fermeture relative du marché américain, fragilisation du réseau de diffusion européen, ouverture des marchés habituels à d'autres produits culturels. Les effets commencent à se faire sentir sur le théâtre québécois, et exigent dès aujourd'hui des mesures d'accompagnement.

## Les organismes de théâtre

Les compagnies qui font le théâtre — qui en assument les charges financières, coordonnent la production, assurent la promotion en vue de la diffusion — sont, même pour les plus établies, sous-financées. Pour la grande majorité des autres, la précarité est un état permanent. Plus de 80 % des compagnies ont été fondées après les années 80, années qui ont vu le début de la presque stagnation des fonds publics en culture.

La plupart de ces compagnies (environ 300) jonglent année après année avec des revenus insuffisants. Souvent, seul le travail non rémunéré de leurs dirigeants permet aux œuvres d'éclorre et de nous charmer. La majorité des organismes subventionnaires reconnaissent d'emblée la problématique du

sous-financement, mais sont liés par des budgets qui stagnent malgré des besoins qui vont croissant.

Les praticiens sont les principaux artisans de ce théâtre québécois qu'on brandit à bout de bras lorsque vient le temps d'afficher l'identité qui nous distingue. Pourtant, ils sont peu reconnus et peu rémunérés. On leur demande d'être tout à la fois: comédien, metteur en scène, gestionnaire, directeur artistique et spécialiste de la mise en marché. Aurait-on des exigences semblables pour un médecin ou un enseignant?

En plus des faibles cachets qu'ils reçoivent, ils n'ont pas accès au filet de sécurité sociale qui est acquis à la majorité des Québécois. La Loi sur le statut de l'artiste les a confinés au rôle de travailleurs autonomes et, à ce titre, ils n'ont pas droit à l'assurance-emploi.

Aux problèmes de sous-financement soulevés par le milieu artistique, l'État propose l'apport du financement privé. Or l'expérience de ce type de partenariats ne saurait s'appliquer au milieu théâtral autrement que sous forme de revenus complémentaires, revenus que seuls les grands organismes peuvent attirer. De plus, soumis à l'instabilité du financement privé, les organismes seront inévitablement encore plus fragilisés.

## Une division stérile

Aussi, l'opposition ubuesque qui est en train de s'installer entre le filet de sécurité sociale auquel travaille un comité du ministère de la Culture et des Communications et la nécessaire injection de fonds supplémentaires pour les compagnies de théâtre ne peut que nous diviser vainement.

Les mesures comprises dans le filet de sécurité sociale pensé par le comité gouvernemental, à savoir, de manière générale, un accès à l'assurance-emploi, au soutien de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ainsi qu'à la Régie des rentes du Québec, sont actuellement quasi inopérantes, et les rendre accessibles aux clientèles qu'elles doivent desservir coûterait des millions de plus.

De même, la mesure de l'étalement de revenus offerte depuis l'année dernière ne profite qu'aux plus nantis, c'est-à-dire ceux qui font 50 000 \$ et plus de revenus artistiques par année.

Compte tenu des limites des mesures proposées par le gouvernement, il faudrait peut-être songer à revisiter la Loi sur le statut de l'artiste. D'ici là, il serait plus judicieux de soutenir directement la création d'emplois. Celle-ci passe inévitablement par un meilleur financement des compagnies de théâtre qui, elles, pourront engager davantage de comédiens et à de meilleures conditions, augmentant ainsi directement et concrètement le revenu de ceux-ci.

Les multiples voyants rouges qui se sont allumés au cours de la dernière année ne sont que des symptômes d'un mal plus grand, celui du sous-financement généralisé des arts et de la culture. Si le Conseil québécois du théâtre, en tant qu'organisme national de représentation, ne peut ni ne veut s'immiscer dans les négociations menées par ses membres, il lui importe cependant de faciliter un débat devant conduire à l'identification de solutions communes. De fait, le colloque Le théâtre à tout prix qu'organise le CQT en mai prochain pourrait marquer le premier pas vers la mise en place de solutions. L'ensemble de la communauté théâtrale et tous ceux à qui l'avenir du théâtre importe y sont conviés.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs), Renée Léo Guimont et Serge Paquin (lecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (lire), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarque (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraire); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Héloïse Buzetti et Manon Cornélien (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Durrain (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction); Marilyn Hamelin, Alexandre Shields (communisme); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Lapointe (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Nathalie Zemaïtis, Olivier Zaida, Yannick Morin (surnuméraires); INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la clientèle), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique LeHeureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lefleur, Claudette Béliveau (adjoïnte administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

LES ACTUALITÉS

FEMMES

SUITE DE LA PAGE 1

pas ses mots, parlant pour l'occasion d'une «date historique».

Les sages-femmes réclamaient le droit de faire des accouchements à domicile depuis 1999.

Pour les 77 sages-femmes inscrites à l'Ordre, le déroulement de cette saga politico-juridique est un réel soulagement.

Présentement, à peine le tiers des femmes qui demandent à être suivies par une sage-femme durant leur grossesse verront leur choix respecté par manque de sages-femmes.

«On tourne en rond. On a des listes d'attente à ne plus finir, des sages-femmes au chômage et, entre ça, on a un gouvernement qui paie pour les former, mais qui ne développe pas les services pour répondre à la population», explique Geneviève Labelle.

«On ne peut pas attendre de la part d'un gouvernement qu'on développe pas les services pour répondre à la population», explique Geneviève Labelle.

Les chiffres sont éloquentes. À la première année de la légalisation, on avait compté 585 naissances pratiquées par des sages-femmes.

Pour la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Michèle Asselin, il est évident que ce chiffre devrait être beaucoup plus élevé.

Et le problème reste entier avec le règlement qui autorise les femmes à accoucher à domicile.

Au ministère de la Santé, le dossier a été confié aux soins des Agences de développement de réseaux locaux. Ce sont elles qui ont reçu le mandat d'ouvrir des maisons de naissances dans leur région.

Sans compter que certaines croyances persistent, même au sein du réseau de la santé.

«On y a encore beaucoup de méconnaissance et de peur, raconte Geneviève Labelle.

Le Devoir

Rectificatifs

Contrairement à ce qui a été écrit jeudi dernier, André Lamy, le nouveau directeur général du Festival du nouveau cinéma, n'était pas membre du conseil d'administration de Téléfilm Canada.

Dans une dépêche transmise le 28 mars, la Presse canadienne et NTR ont diffusé un texte provenant du Journal de Montréal affirmant erronément que M. Lionel Meney avait écrit dans le quotidien français Le Monde que les Québécois haïssaient les Français et leur langue.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9.

HONNEUR

SUITE DE LA PAGE 1

«[...] si certains individus ont enfreint la loi et, par le fait même, la confiance du Parti libéral du Canada, en ternissant son nom, son histoire et sa tradition, ces individus devront porter toutes les conséquences de leurs actes», a déclaré l'avocat du parti, Doug Mitchell.

«Il est clair que les intérêts du Parti libéral sont en jeu devant nous et la réputation du parti risque d'être affectée par ce que j'ai entendu et peut-être ce que je vais entendre.»

Les passages cruciaux de cette requête, de même que les noms des personnes mises en cause par M. Brault, sont frappés d'une ordonnance de non-publication.

En dépit des interdictions, M. Mitchell a fourni, au nom du PLC, l'assurance que les actes frauduleux ou nuisibles qu'aurait commis certaines personnes ne resteraient pas impunis.

«Soyons clairs. De tels actes, c'est-à-dire l'utilisation de moyens inappropriés pour obtenir des avantages non mérités, ne reflètent pas la conduite du Parti libéral du Canada. Ils ne reflètent pas, contrairement à ce que certains ont affirmé, les mœurs politiques ou des pratiques politiques ac-

LIBÉRAUX

SUITE DE LA PAGE 1

dernière par Jean Brault, l'ancien président de Groupaction. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'a été prise la décision du PLC de demander, hier matin, le statut de participant à la commission, ce qu'il a obtenu.

Même s'il est frappé d'un interdit de publication, dont n'a pas tenu compte un site Internet américain, le témoignage de M. Brault fait des vagues depuis vendredi à Ottawa, alimentant même des rumeurs d'élections.

«Le Parti libéral du Canada compte dans ses rangs des milliers d'hommes et de femmes du Québec et de tout le pays qui se dévouent pour le parti et leur pays. Ils travaillent sans relâche pour le bénéfice des Canadiens, et ces membres ne doivent pas porter le poids des rumeurs et des activités menées par quelques personnes qui se sont associées pour nuire au parti et au bien-être des Canadiens.»

Lieutenant politique de Paul Martin au Québec, Jean Lapierre a pris le relais de son chef à la sortie des Communales.

«Les faits qu'on a appris au cours des derniers jours nous incitent à être inquiets que des gens aient pu abuser de la confiance que le parti a mise en eux, la plupart du temps des gens qui n'occupaient pas des postes officiels à l'intérieur du parti», a-t-il déclaré.

FOULE

SUITE DE LA PAGE 1

cardinaux, d'évêques et autres dignitaires, flanqués de gardes suisses. Les cardinaux présents à Rome, réunis hier pour la première fois depuis le décès de Jean-Paul II, ont fixé à vendredi la date de ses obsèques, mais ils n'ont pas annoncé la date à laquelle s'ouvrirait le conclave, qui élira son successeur.

Les cardinaux ont balayé les rumeurs qui évoquaient de possibles funérailles en Pologne. Ils ont participé dans l'après-midi à la cérémonie solennelle, retransmise pour la première fois en direct par les télévisions du monde entier, du transfert de la dépouille de Jean-Paul II du palais pontifical à la basilique Saint-Pierre.

Couché sur une litère drapée de velours rouge portée par douze hommes vêtus de noir et escortée par huit gardes suisses en uniforme d'apparat, le corps du souverain pontife est sorti du palais par la Porte de bronze, pour traverser la place Saint-Pierre, où des dizaines de milliers de fidèles attendaient depuis des heures sous un chaud soleil.

CIRQUE

SUITE DE LA PAGE 1

étaient à Montréal il y a quelques jours. Déjà, les attachés de presse livrent des noms prestigieux pour la première, jeudi. On parle de la comédienne Catherine Deeneuve, du premier ministre Jean-Pierre Raffarin et du ministre de l'Intérieur, Dominique de Villepin.

Alors que n'importe quel chanteur qui lance un disque à Montréal débarquerait aussitôt à Paris, il y avait 15 ans que le Cirque du Soleil n'avait pas mis les pieds dans la capitale française.

Même avec l'aura d'Hollywood et un chiffre d'affaires de plus d'un demi-milliard de dollars américains, le succès est loin d'être assuré, disent les experts.

«Avec le beau temps et la multiplication des congés, les Parisiens ont tendance à quitter la ville. En fait, aucun cirque ne se produit normalement à Paris en cette saison.»

«ceptables au Québec. De tels actes, s'ils s'avèrent, sont des actes criminels, ni plus ni moins», a dit M. Mitchell.

Dans la portion publiée de sa requête, le PLC allègue que le témoignage de Jean Brault, et celui de l'un de ses anciens employés, Bernard Thiboutot, font état de «pratiques inappropriées» dans le cadre du programme des commandites qui pourraient nuire aux intérêts du PLC.

M. Mitchell a cependant exprimé des réserves quant à la véracité des allégations selon lesquelles le PLC aurait reçu «des sommes substantielles par l'entremise de moyens inappropriés».

C'est par ailleurs demain matin que Jean Brault et Charles Guité, l'ex-directeur du programme des commandites, connaîtront la date de leur procès pour six accusations de fraude totalisant 1,97 million.

Après avoir obtenu cet interdit, en invoquant l'intense publicité entourant les audiences et l'imminence des procès à venir, les coaccusés ont réclamé vendredi le re-

port de leur procès à l'automne. Si la juge Lise Côté accède à leur demande, l'avocat des médias, Mark Bentley, exigera la levée de l'ordonnance de non-publication dans les plus brefs délais.

Ordonnance brisée... aux États-Unis

Des internautes américains ont par ailleurs diffusé sur des carnets Web un condensé du témoignage de Jean Brault. La juridiction d'un juge a ses limites.

De tels scénarios se produisent à l'occasion lorsqu'une affaire judiciaire suscite des passions sur la scène nationale. En pleine campagne référendaire de 1992, la fonctionnaire Diane Wilhelm avait obtenu une injonction pour empêcher la diffusion d'une conversation entre elle et un conseiller politique au sujet de la conduite du premier ministre Robert Bourassa lors des négociations entourant l'accord de Charlottetown.

Le Devoir

«On ne provoquera pas d'élection tant qu'on n'aura pas tous les éléments en main. On n'en est pas là», a précisé Gilles Duceppe. Selon Jack Layton, les libéraux devront tout de même un jour faire face aux électeurs et prendre leurs responsabilités.

Le ministre des Travaux publics, Scott Brison, est allé jusqu'à dire que la commission devait aller au bout de ses travaux, car les «libéraux du Québec qui se sont battus depuis des décennies pour un Canada uni méritent de voir leur réputation défendue».

En privé, quelques libéraux avouaient être nerveux hier. Les députés du Québec ont d'ailleurs tenu une conférence téléphonique hier matin avec Jean Lapierre afin de se faire expliquer les dernières démarches du parti devant la commission Gomery.

Les vraies victimes

Voyant clair dans le jeu du Parti libéral, les partis d'opposition ont catégoriquement rejeté cette image de libéraux victimes du scandale.

Les cardinaux ouvraient la procession, vêtus de leurs habits pourpres et coiffés de la barrette cardinalice, tandis que retentissaient des cantiques. Le secrétaire particulier du pape défunt, M<sup>re</sup> Stanislaw Dziwisz, était au premier rang.

Plus de deux millions de personnes sont attendues à Rome pour rendre hommage au souverain pontife, ainsi que quelque 200 personnalités du monde entier.

Parmi elles figurent le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan, le président américain George W. Bush, le premier ministre canadien Paul Martin, le premier ministre québécois Jean Charest, le président français Jacques Chirac, le premier ministre britannique Tony Blair, le chancelier allemand Gerhard Schröder, le roi d'Espagne Juan Carlos, le président polonais Aleksander Kwasniewski, le président brésilien Luiz Inacio da Silva et la présidente philippine Gloria Arroyo.

Le prince Charles a repoussé de vendredi à samedi son mariage avec Camilla Parker Bowles pour pouvoir assister aux funérailles.

«Malgré l'interdit de publication, plusieurs portions du témoignage de M. Brault ont été divulguées sur un carnet Web (blog) américain. Les différents partis ont reconnu que les nouveaux moyens de communication rendaient plus difficile le respect intégral de l'interdit de publication décrété par le juge Gomery.»

«L'interdit de publication ne frappe que le Canada et ne peut empêcher un site américain de reproduire l'information, d'où le malaise actuel. «En cette nouvelle ère de l'information, nous devons tous nous débattre avec ça, comme le juge», a souligné Jack Layton.

Chez les libéraux, on appelle à respecter l'interdit de publication, même si celui-ci est restreint au Canada.

«Il y a très peu de choses que nous puissions faire quand on parle des médias internationaux, en particulier d'Internet, à toutefois reconnu le ministre Brison. Mais, à l'intérieur de nos frontières, il faut faire tout notre possible pour respecter l'interdit de publication et, par le fait même, le droit d'un individu à un procès juste et équitable.»

Le Devoir

«L'imposante présence attendue de fidèles et de dirigeants du monde entier a obligé les responsables italiens à prendre des mesures de sécurité sans précédent. Plus de 10 000 personnes, forces de l'ordre et volontaires de la protection civile, seront chargées d'assurer la sécurité et le bon déroulement des événements prévus pendant les neuf jours que durera le deuil.»

Les deux millions de fidèles attendus vendredi à Rome ne pourront pas tous accéder à la place Saint-Pierre, mais des écrans géants disposés en divers points de la capitale, en particulier au Circo Massimo et au stade olympique, leur permettront de suivre la cérémonie en direct.

«Daniel Mauclair n'hésite pas à dire que le Cirque du Soleil pratique un cirque de type européen avec un habillage et une organisation de type américain. Ce n'est pas toujours bien accepté dans le milieu. «Ça défrise pas mal de professionnels de voir que des néophytes ont si bien réussi. Certains ont du mal à le digérer.»

Agence France-Presse et Reuters

«Il faut dire que le Cirque du Soleil ne va pas chercher la clientèle qui fréquente normalement le cirque. «Son public est plutôt celui des comédies musicales et des grands spectacles comme Comedy on Ice, dit Mauclair. Il a tout pour que ça marche, mais, à Paris, la concurrence est forte.»

«Il faut dire que le Cirque du Soleil ne va pas chercher la clientèle qui fréquente normalement le cirque. «Son public est plutôt celui des comédies musicales et des grands spectacles comme Comedy on Ice, dit Mauclair. Il a tout pour que ça marche, mais, à Paris, la concurrence est forte.»

«C'est un spectacle daté qui a mal vieilli, dit le scénographe et spécialiste de l'histoire du cirque Pascal Jacob. Le Cirque du Soleil a toujours su être en phase avec son époque. Saltimbanco exprime une esthétique des années 90. Il porte son âge.»

«C'est certain, le Cirque du Soleil n'a plus la naïveté de son premier séjour à Paris. C'était en 1990 au Cirque d'hiver, une salle intimiste consacrée aux arts du cirque. Guy Laliberté avait débarqué avec Le Cirque réinventé, un de ses tout premiers spectacles. Sans son chapiteau, le Cirque n'était pas dans son élément. Mais, surtout, le spectacle était loin d'innover en comparaison avec ce qui se faisait alors en France.

«C'est celui de trouver son public.» Les arts du cirque sont en bonne santé en France. Le public parisien n'a pas attendu le Cirque du Soleil pour découvrir les spectacles les plus innovants. Ce public est de toute façon beaucoup trop restreint pour remplir le chapiteau de Boulogne-Billancourt. Le public familial, lui, est habitué au cirque traditionnel. Et il n'a pas l'habitude de payer 75 \$ pour une place.